



14ème législature

Question N° : 98690	De M. Luc Belot (Socialiste, écologiste et républicain - Maine-et-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > impôts et taxes	Tête d'analyse > évasion fiscale	Analyse > lutte et prévention. transparence des entreprises. développement.
Question publiée au JO le : 06/09/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Luc Belot interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le *reporting* pays par pays. Au regard des récents développements de l'actualité dont le « Panama papers », le procès des lanceurs d'alerte, il est essentiel que la France se dote d'un arsenal législatif efficace pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises. La multiplication des scandales d'évasion fiscale a créé une forte attente citoyenne et le projet de loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de l'activité économique offre une opportunité supplémentaire pour y répondre. Le *reporting* public exigera des grandes entreprises multinationales qu'elles publient des informations concernant leurs activités et les impôts qu'elles payent dans tous les pays où elles sont présentes. Il permettra aussi aux pays pauvres d'avoir accès à ces informations indispensables pour lutter contre l'évasion fiscale qui les prive chaque année de milliards d'euros de recettes fiscales indispensables à leur développement. Le *reporting* pays par pays déjà en vigueur pour les banques serait ainsi étendu à l'ensemble des entreprises multinationales. Il lui demande de bien vouloir indiquer les intentions du Gouvernement par rapport à la mise en place d'un *reporting* pays par pays et à la lutte contre l'évasion fiscale.